



Union Acrobatique Metz-Moselle
Groupes et horaires
Saison 2025-2026



Loisirs

Découverte de l'acrobatie (trampoline, tumbling, mini-trampoline, double mini-trampoline, etc.).

- **Loisirs 6-10 ans (2016-2020)** : samedi 10h30 - 12h00
- **Loisirs 11-16 ans (2010-2015)** : samedi 14h00 - 15h30
- **Team Gym 17 ans et + (2009 et avant)** : mercredi 20h15 - 22h00*

Handi-trampo

Découverte de l'acrobatie (trampoline, tumbling, mini-trampoline, double mini-trampoline, etc.) pour un public handicapé.

- **Para-Trampoline dès 6 ans (2020 et avant)** : voir créneaux ci-dessus selon année d'âge

Groupes Evolution et Performance

Pratique approfondie avec objectifs compétitifs en Tumbling et Trampoline dans les catégories Fédéral ou National. Entrée sur tests de sélection de l'équipe technique du club. Prendre contact avec le club pour les horaires.

NB : L'ensemble des entrainements sont dispensés au complexe Pierre Simon à la Patrotte, hormis le créneau marqué par un () qui se déroule aux Arènes de Metz.*



Union Acrobatique Metz-Moselle

Groupes et horaires

Saison 2025-2026



Montants des cotisations

Loisirs	170 €	Para-Trampoline	170 €
Evolution	190 €	Performance	215 €
Team-Gym	190€		

- Réduction de 10 € à partir du deuxième enfant

Ces différents montants incluent :

- les entrainements
- la licence auprès de la Fédération Française de Gymnastique,
- le contrat d'assurance Groupama pour la pratique gymnique,
- les frais de fonctionnement du club et d'utilisation des salles de sports.

L'UA2M accepte les chèques, CB, espèces, chèques vacances, bons CAF sport et Pass Metz Loisirs CCAS. Le paiement par chèque peut se faire avec encaissements multiples (3 échéances maximum).

Procédure d'inscription

- Remplir la fiche d'inscription 2025-2026
- Rassembler les pièces suivantes :
 - le paiement de la cotisation
 - l'attestation de santé FFGYM et/ou un certificat médical, après avoir répondu au questionnaire de santé qui vous sera remis le jour de l'inscription.
- Remettre le dossier complet à un responsable de l'UA2M

L'adhérent dispose de deux semaines d'essai. Le paiement de la cotisation sera encaissé à l'issue de cette période d'essai.

Le paiement de l'ensemble de la cotisation doit avoir été réalisé pour accéder aux entrainements.